

# Procès-verbal de la 174<sup>e</sup> assemblée générale

tenue le 27 mars 2018 à 18h30 au local 2-52-101

## Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.....	1
3. Adoption de l'ordre du jour.....	1
4. Adoption du procès-verbal de la 173 <sup>e</sup> assemblée générale tenue le 7 février 2018; et suites.....	1
5. Informations :.....	1
5.1 État de la surembauche.....	1
5.2 EESH.....	2
5.3 1 <sup>er</sup> mai.....	2
5.4 Précarité.....	2
6. Statuts et règlements : proposition d'amendements.....	2
7. Projet d'étudiants réfugiés (PER) (recommandation).....	2
8. Comité perfectionnement : enjeu des formations dispendieuses.....	3
9. Révision de programme Sciences de la nature.....	3
10. Discussion sur des propositions du manifeste de la CSN.....	3
11. Élection à la commission des études (en remplacement de Jérôme Leriche, formation générale)....	4
12. Levée de l'assemblée.....	4

### 1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

**Résolution 174.1** « Il est proposé de désigner Michel Gagné président de l'assemblée. »  
Steve McKay propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Aucune demande de nouvelle ou nouveau membre.

### 3. Adoption de l'ordre du jour.

**Résolution 174.2** « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. »  
Michèle Le Risbé propose et Renaud Santerre-Crête appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 4. Adoption du procès-verbal de la 173<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 7 février 2018; et suites.

**Résolution 174.3** « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 173<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 7 février 2018 tel que présenté. »  
Gervais Tremblay propose et Josée Morais appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

#### Suites au procès-verbal :

- Aucune suite.

### 5. Informations :

#### 5.1 État de la surembauche.

Michael Labarre présente la situation :

- En 2016, le Cégep cumulait 11 ETC de surembauche. L'année suivante, ils sont parvenus à réduire de 8 ETC mais, en 2017, la surembauche a grimpé de 4 ETC.
- On est actuellement à -7.27 ETC.
- L'objectif du Cégep est de rattraper 7 ETC en coupant 4 ETC par année.

## 5.2 EESH.

- Le comité s'est rencontré quelques fois pour déterminer comment allouer les 5 ETC EESH restants.
- Le comité a choisi de recommencer le processus à zéro plutôt que de couper 4 ETC aux 9 actuellement attribués.
- Un membre se questionne sur notre position sur le dossier en vue de la prochaine négociation. Michael Labarre explique qu'il faudra travailler à intégrer ces ressources convenablement dans la prochaine convention collective.

## 5.3 1<sup>er</sup> mai.

On a distribué un inventaire des activités pour le 1<sup>er</sup> mai. Des tracts seront distribués.

## 5.4 Précarité.

Rappel aux précaires : un « 4 à 6 » pour les précaires aura lieu le mercredi 28 mars à l'Artishow.

## 6. Statuts et règlements : proposition d'amendements.

---

Jean Fradette présente les modifications proposées aux statuts et règlements.

**Résolution 174.4** « Il est proposé d'adopter les amendements aux statuts et règlements du SPECS tels que présentés. »  
Jean-Thomas Courchesne propose et Steve McKay appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

## 7. Projet d'étudiants réfugiés (PER) (recommandation).

---

- Considérant que le Programme d'étudiants réfugiés (PÉR) permet à une institution comme le Cégep de Sherbrooke de contribuer aux efforts de réinstallation de réfugiés.es en provenance de camps et de favoriser pour ces personnes la poursuite d'études postsecondaires;
- Considérant que le programme PÉR s'adresse à des personnes qui sont habituellement défavorisés par les critères de sélection du processus gouvernemental canadien d'immigration.
- Considérant qu'en plus d'un ensemble de responsabilités entourant l'intégration scolaire, socioculturelle et économique de l'étudiant.e, le comité local du PÉR doit amasser des fonds afin de soutenir chaque personne parrainée pendant les douze premiers mois de sa réinstallation;
- Considérant que l'objectif local est d'accueillir éventuellement un.e réfugié.e par année pendant cinq ans et qu'à cet égard, il est pertinent d'avoir accès à des fonds de façon récurrente;
- Considérant que le budget annuel du SPECS-CSN prévoit 2500 \$ pour l'aide internationale, ce montant étant entièrement dédié depuis de nombreuses années à l'Alliance syndicat tiers-monde (ASTM);

**Résolution 174.5** « Il est proposé  
1. que du montant de 2500 \$ prévu pour l'aide internationale dans le budget annuel du SPECS-CSN,  

- l'exécutif du SPECS-CSN soit autorisé à accorder 500 \$ et non plus 2500 \$ par année à Alliance syndicat tiers-monde (ASTM) à compter de la première année de mise en marche officielle du PÉR;
- l'exécutif du SPECS-CSN soit autorisé à contribuer à hauteur de 2000 \$ par année, pendant 5 ans, au Programme d'étudiants réfugiés (PÉR) piloté par un comité du Cégep de Sherbrooke, et ce, à compter de la première année de mise en marche officielle du PÉR;



2. que l'exécutif du SPECS-CSN informe les autres syndicats et la direction de son appui au projet PÉR;
  3. que l'exécutif du SPECS-CSN ait le mandat d'adapter et faire les concordances nécessaires dans la politique de solidarité. »
- Sarah Perrien propose et Maria Chelkowska appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

## 8. Comité perfectionnement : enjeu des formations dispendieuses

---

- Des craintes sont exprimées par les membres à propos des formations de groupe qui auraient plus de chance de remporter le tirage et pourraient potentiellement drainer l'ensemble de l'enveloppe de surplus.
- Un membre mentionne qu'il ne lui apparaît pas normal qu'une participation à l'AQPC soit considérée comme une « formation dispendieuse ».
- Des soucis sont exprimés par certains membres quant à l'obligation de procéder annuellement plutôt qu'aux deux ans. Dans certains cas, un financement réparti sur deux ans conviendrait plus aux besoins.
- Il est suggéré au comité d'évaluer la possibilité de ne donner qu'un vote par projet de groupe, pour éviter les abus.

**Résolution 174.6** « Il est proposé que l'assemblée appuie le projet du comité perfectionnement proposant, pour les activités de perfectionnement non créditées, le tirage bisannuel de subventions complémentaires à l'allocation individuelle disponible. »  
Lucas Deschênes propose et Régis Lamothe appuie.  
Adoptée à la majorité.

## 9. Révision de programme Sciences de la nature.

---

**Résolution 174.7** « Il est proposé que le comité exécutif du SPECS-CSN mène localement des actions en concordance avec le plan d'action lié à l'actualisation du programme des Sciences de la nature, adopté par le regroupement cégep de la FNEEQ-CSN. »  
Jean Fradette propose et Daniel Hébert appuie.  
Adoptée à la majorité.

## 10. Discussion sur des propositions du manifeste de la CSN.

---

« Il est proposé que les partis politiques s'engagent à réinvestir massivement dans les services publics (santé et services sociaux, éducation, enseignement supérieur) afin qu'ils répondent aux besoins de la population dans toutes les régions. »  
Steve McKay propose et Nathalie Trudel appuie.

### **Proposition d'amendement :**

Il est proposé d'ajouter : « et que ces services soient gratuits ».  
Jean-Thomas propose et Mikhael Kowalak appuie.  
La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité

Proposition telle qu'amendée :

**Résolution 174.8** « Il est proposé que les partis politiques s'engagent à réinvestir massivement dans les services publics (santé et services sociaux, éducation, enseignement supérieur) afin qu'ils répondent aux besoins de la population dans toutes les régions et que ces services soient gratuits. »  
La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

**Résolution 174.9**

« Il est proposé que les partis politiques s'engagent à mener la lutte contre les paradis fiscaux en instituant des politiques qui permettent la récupération des montants qui échappent au fisc, dont l'imposition des dividendes reçus au Québec et qui ont fait l'objet de déductions à l'étranger, et qui reconnaissent l'aide professionnelle à l'évasion fiscale ou à l'évitement fiscal abusif comme une activité criminelle. »  
Catherine Ladouceur propose et Sarah Perrien appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

**Résolution 174.10**

« Il est proposé que les partis politiques s'engagent à ramener les instances de consultation autonome tels que les forums jeunesse qui font la promotion de la participation citoyenne »  
Jean-Thomas Courchesne propose et Catherine Ladouceur appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

**11. Élection à la commission des études (en remplacement de Jérôme Leriche, formation générale).**

---

Ce point est reporté, suite à la perte du quorum.

**12. Levée de l'assemblée.**

---

**Résolution 174.11**

« Il est proposé de lever l'assemblée. »  
Anne-Marie Leblanc propose.  
Adoptée à l'unanimité.

---

Steve Mc Kay, président

---

Mathieu Poulin-Lamarre, secrétaire